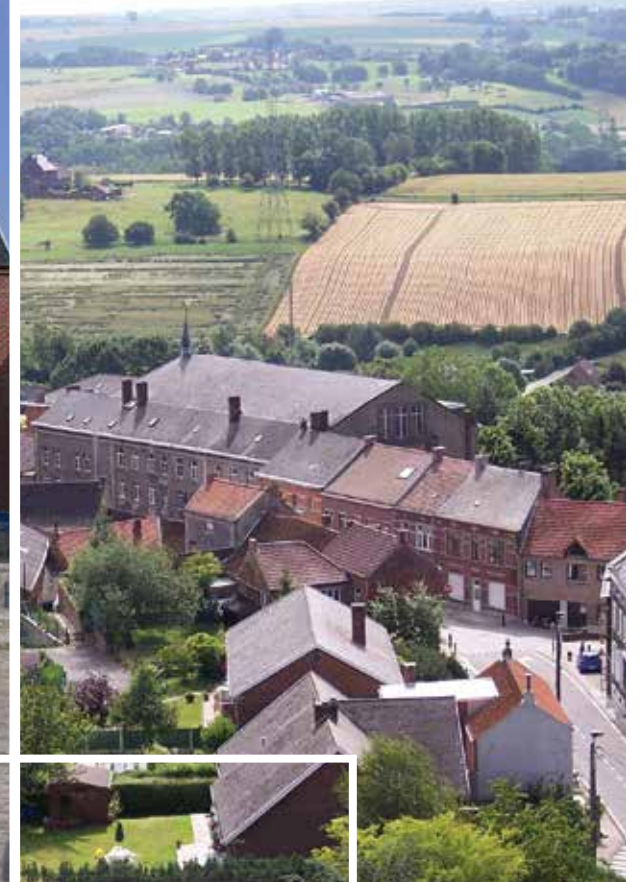


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2015



n°131

sommaire



TOURISME



ÉCOLES



SPORTS

EDITO

Grâce à la générosité des nombreux donateurs, le fonds de solidarité « inondations » a récolté plus de 63.000 euros.



Suite aux inondations du 29 juillet, de nombreux habitants de nos villages, des voisins, des amis et des associations ont tenu à témoigner spontanément leur solidarité aux sinistrés en effectuant un don. Le collège communal a décidé de créer un fonds de solidarité afin de rassembler les montants généreusement versés et de les gérer en

toute impartialité. Plus de 63.000 euros ont été collectés. Notre objectif consiste à répartir ces dons le plus équitablement possible entre les différentes familles touchées par les inondations tout en veillant à aider prioritairement les personnes les plus fragilisées. C'est dans cet esprit que nous avons confié la gestion de ce fonds de solidarité au CPAS qui connaît les situations familiales les plus critiques. La présidente du CPAS, Françoise Peeterbroeck, a élaboré avec le conseil de l'aide sociale une proposition de répartition de ce fonds basés sur des critères très objectifs. Plusieurs réunions avec les conseillers communaux ont permis d'affiner ce projet remarquable avant de le présenter au conseil communal. Notre volonté commune

était de prendre le temps d'étudier en profondeur la répartition la plus juste.

Nous réalisons combien l'émotion reste encore vive parmi celles et ceux qui ont vécu cette catastrophe. Nous devons tout entreprendre pour éviter qu'elle ne se reproduise. Notre priorité consiste à réaliser les zones d'immersion temporaires nécessaires en amont de notre village afin de retenir les eaux de ruissèlement en cas d'intempéries exceptionnelles. Nous y travaillons avec détermination.

Nous organisons, en collaboration avec le contrat de rivière Senne, une réunion d'information le lundi 16 mars à 19 heures 30 à la salle planchette sur les nouvelles zones d'immersion temporaires, les mesures de protection individuelles des habitations et les critères de répartition du fonds de solidarité.

Vous y êtes tous cordialement invités.

> Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

LANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL INVITATION À TOUS !



L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL A POUR BUTS :

- D'améliorer par des **projets concrets** les **conditions de vie des habitants** ;
- De maintenir la **dimension rurale** de la commune ;
- De donner des **réponses locales** aux grands enjeux planétaires ;
- **D'associer les citoyens** aux choix à opérer.

RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS :

- L'automne passé, un cycle de **consultations villageoises** a permis de mobiliser plus de 150 personnes. Il visait à établir un premier « diagnostic » (forces / faiblesses) de l'état global de la commune et de recueillir des premières pistes de projets à mettre en place dans la commune pour les années à venir.
- Suite à un appel à candidature, une **Commission Locale de Développement Rural** a été mise en place le 12 février dernier. Elle est composée de 50 citoyens et de 10 représentants communaux. Elle sera le moteur des réflexions menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

DES GROUPES DE TRAVAIL (GT) POUR DES PREMIÈRES IDÉES DE PROJETS. INSCRIVEZ-VOUS !

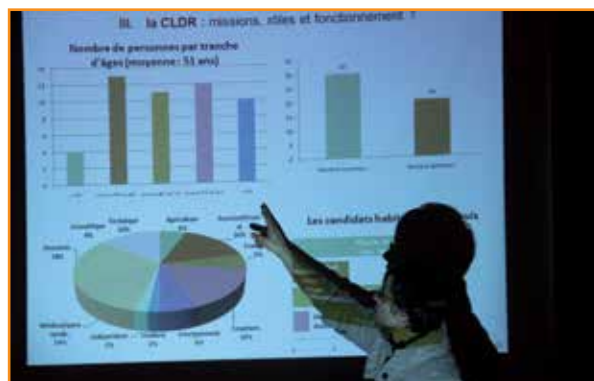
- Leur but ? Déterminer des **premières idées de projets concrets** que vous voulez voir se mettre en place sur votre Commune dans les dix prochaines années.
- Nous vous invitons donc à vous inscrire à l'un ou l'autre de ces groupes. D'emblée quelques remarques importantes :
 - Les groupes de travail sont **ouverts à tous** ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !
 - Pour une bonne organisation de ceux-ci, merci de vous y inscrire auprès de la Fondation Rurale de Wallonie (m.pluijgers@frw.be ; 010/23.78.00)
 - Ne négligez pas le rythme des réunions. Par G.T., 2 à 3 réunions seront organisées. Il est donc conseillé de ne s'inscrire qu'à maximum 2 G.T.

CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL

ODR ITTRE - DÉFINITION DE DATES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES			
Groupe de travail		Date	Salle
GT1 - Lien tourisme - culture	1 ^{ère} réunion	Jeudi 26/03	Salle de Haut-Ittre
	2 ^{ème} réunion	Jeudi 02/04	Salle Planchette
GT2 - Diversification de l'économie	1 ^{ère} réunion	Lundi 27/04	Salle de Virginal
	2 ^{ème} réunion	Mercredi 06/05	Salle Planchette
GT3 - Qualité des paysages, environnement et mobilité	1 ^{ère} réunion	Jeudi 30/04	Salle Planchette
	2 ^{ème} réunion	Lundi 18/05	Salle de Virginal
GT4 - Evolution démographique et accès au logement	1 ^{ère} réunion	Mardi 05/05	Salle Planchette
	2 ^{ème} réunion	Lundi 11/05	Salle de Haut-Ittre
	3 ^{ème} réunion	Mercredi 20/05	Salle Planchette

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **Commune d'Ittre**
Angel Antuna
Service communication – agent relais PCDR
Rue Planchette, 2 à 1460 Ittre
067 79 43 28 – a.antuna@ittre
- **Fondation Rurale de Wallonie**
Michaël Pluijgers – Nicolas Bosmans
Rue Clairvaux, 40 – Bte 1
1348 Louvain-la-Neuve
010/23.78.00 – m.pluijgers@frw.be
- **Plus d'info sur le site et la page facebook « Rural'Ittre »**
<http://ecolcom.ittre.be/ittre rurale>



> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



TRAVAUX

Après le parcours du combattant dans les arcanes administratives (marché public pour un auteur de projet, édification des cahiers de charge, approbation par le Conseil communal et le Collège des Cahiers de charge, Appel à différentes entreprises pour remise de l'offre en tenant compte de la hauteur du marché. Analyse des remises d'offres et enfin attribution du marché.

Comme annoncé, les différents travaux de réparation des ponts ont commencé ce début février.

AU NIVEAU DE LA RUE DE BAUDÉMONT, LE PREMIER PONT EST RÉPARÉ.



Le second pont est actuellement en réparation par le service travaux.



LE PONT DE LA RUE DE SCHOOT EST ACTUELLEMENT AUSSI EN RÉPARATION.



Le cahier de charge du pont de la rue aux Cailloux au Conseil communal du mois de fin Janvier et l'ouverture des offres se fera ce 12 mars. Ensuite analyse des différentes offres et début des travaux. Il s'agit financièrement de l'ouvrage le plus important nécessitant l'emploi d'une autre procédure.

Le cahier de charge du remplacement du pont de Maustichy est passé au Conseil communal de ce 24 février. La procédure d'appel d'offre a été lancée par le Collège.

LE PONT SUR LA RN280



Actuellement le pont a été cassé. Le voûtement en briques qui a lâché sera remplacé par des éléments préfabriqués en béton. Il fallait d'abord casser le pont pour prendre les dimensions exactes des éléments de pertuis à fabriquer.

En attendant l'accord de l'administration des ponts et ensuite la fabrication des éléments, les responsables de ce chantier ont introduit dans leur cahier de charge différentes améliorations le long de la chaussée :

- pose d'un filet d'eau le long de la rue de Virginal.
- réfection du fossé de l'autre côté. En plus Ores a prévu de profiter de ces travaux pour remplacer le câble de 6000V par du 15.000V.

ENSUITE D'AUTRES AMÉNAGEMENTS INTÉRESSANTS :

- Création d'un effet de porte au Rond –point d'Ecueillé avec la création d'une zone de parking et d'un trottoir ainsi que la continuation de la piste cyclable.
- Réaménagement en klinkers de la zone de parking en face de la boulangerie.
- Réaménager le terre-plein de la rue Les Fonds en rehaussant ce terre-plein d'un peu moins de 1 mètre afin de servir de zones d'immersion temporaire et ainsi retenir une masse d'eau importante en cas d'inondation.

Cette initiative s'inscrit dans le programme d'implantation de plusieurs ZIT (zones d'immersion temporaire) sur le territoire local.

A propos des ZIT (Zones d'Immersion Temporaire) une réunion d'information aura lieu ce XXX mars et vous pourrez ainsi découvrir les zones retenues. Je ne peux que saluer le travail commun entre la commune de Braine-L'Alleud et Ittre pour faire avancer certains dossiers.

LES AUTRES TRAVAUX :

Les travaux à l'école communale de Virginal avancent très bien. L'intérieur de la Cure a été complètement cassé, les planchers viennent d'être recréés ; le mur de séparation des classes et du sas d'entrée finalisé.

**Aménagement d'un parking à la rue Bruyère Jonas.****Travaux de nettoyage au Bois Tricot.****Mise en place d'une balustrade au pont sur le Ry de Baudémont à la rue de Huleu.****> Christian Fayt, Echevin des Travaux****RÉUNION D'INFORMATION SUR LES PROTECTIONS CONTRE LES INONDATIONS**

L'administration communale d'Ittre et le Contrat de Rivière de la Senne vous invitent le **LUNDI 16 MARS À 19H30** à la salle planchette pour une réunion d'information concernant :

- Les futures **Zones d'Immersion Temporaire (ZIT)** sur les bassins versants des Ry Ternel, Baudémont et Fauquez par Emmanuel Coets du bureau d'études de Myclene
- Les moyens de **protection individuelle des habitations** (Lieutenant Wellens, pompier de Tubize ; Sébastien Delferrière, Contrat de Rivière Senne)
- La répartition du **Fonds de Solidarité** par Françoise Peeterbroeck (Présidente du CPAS)

**WEEK-END « WALLONIE BIENVENUE »
LES 28 ET 29 MARS**

A la recherche d'un accueil chaleureux et convivial? Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme d'Ittre vous invite à découvrir nos « ambassadeurs » de qualité et ce qu'ils vous proposent pour passer un week-end inoubliable avec Wallonie Bienvenue. Retrouvez toutes les infos sur le site <http://www.walloniebienvenue.com>.

> Christian Fayt, Échevin du Tourisme**VOICI UNE LISTE NON LIMITATIVE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

Nom de l'activité	Adresse	Téléphone
Briesco sprl	Rue de Wauthier-Braine, 1 - 1461 Haut-Ittre	02/355 15 55
Eglise Saint-Laurent de Haut-Ittre	Rue de l'église, 13 - 1461 Haut-Ittre	067/21 40 50
Entreprise agricole Delferrière	Rue de l'Eglise, 1 - 1461 Haut-Ittre	067/21.50.87
La Potirronnerie	Rue Les Fonds, 12 - 1461 Haut-Ittre	0477/47.62.08
Maréchalerie/démonstrations équestres	Rue de la ferme du pré, 2 - 1461 Haut-Ittre	0477/26 43 74
Mestdagh ateliers	Chaussée de Nivelles, 37 - 1461 Haut-Ittre	02/366 23 88
Pépinière et conceptions de jardins	Chaussée de Nivelles, 19 B - 1461 Haut-Ittre	02/366 42 34
Altiplay	Rue de Haut-Ittre, 32 - 1460 Ittre	0471/99.45.33
Animations à la Forge-Musée	Basse, 11 - 1460 Ittre	067/64 87 74
Art artisanat musique	Vieux pavé d'asquempont, 31 - 1460 Ittre	067/64 63 58
Asinerie de La Waruche	Rue du Croiseau, 33 - 1460 Ittre	0478/64 16 50
Bibliothèque	Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre	067/64.87.74
Chapelle de Verre de Fauquez	Arthur Brancart, 100 - 1460 Ittre	067/64 88 93
Chocolat Champagne	Rue de Virginal, 6 - 1460 Ittre	067/21.41.20
Confrérie de la tarte au crastofé	Planchette(Salle planchette), 1 - 1460 Ittre	067/64 61 40
Découverte des massages de tradition indienne	Rue des Rabots, 35 - 1460 Ittre	0475/ 89.46.15
Démonstration de débardage avec chevaux de trait	Rue du Croiseau, S/N - 1460 Ittre	0470 /37 09 30
Démonstration de ferronnerie et constructions métalliques	Rue de Tubize, 12 - 1460 Ittre	067 64 79 00
Exposition Sophie Nerinx-de Crane(sculptures) et Laurence Bastin (photo)	Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre	067/64.73.23
Ferme de la Motte	Rue de Haut-Ittre, 32 - 1460 Ittre	067/64 61 21
Haras et parc du Château de Baudémont	Rue de Baudémont, 50 - 1460 Ittre	0475/87.26.17
L&A table	Rue de Samme, 166 - 1460 Ittre	0475/98.29.94
LA BRIOCHE D'OR SPRL	Rue Neuve, 14 - 1460 Ittre	067/64 77 35
Les Ruchers Réunis d'Ittre	Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre	02/355 65 69
L'escalade des Vins	Rue Basse, 49 - 1460 Ittre	0473/82 90 64
Mouton Alain sprl	Rue du Croiseau, 95 - 1460 Ittre	067/33.66.62
Musée Marthe Donas (MIMDo)	Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre	0471/21 63 88
Peintre et sculpteur	Rue de Huleu, 19 - 1460 Ittre	067/64.73.46
Soin Reiki	Rue des Rabots, 30 - 1460 Ittre	0476/27 72 78
Un bief enchanteur	Rue de l'ancien canal, 1 - 1460 Ittre	0475/ 84 23 63
Visite de l'écluse (Uniquement le samedi)	Rue du SART, 0, 1460 Ittre	067/64 67 80
Visite de l'église Saint-Rémy d'Ittre	Grand Place, 4 - 1460 Ittre	067/64.61.25
Artiste peintre	Rue d'Hennuyères, 34 - 1460 Virginal	067/64.74.37
Atelier du Rayon vert et Patro St Pierre de Virginal	Rue de Tubize, 4B - 1460 Virginal	067/78 06 70
Bee-ô-Village	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	067/78 06 70
Cycles NOBILE	Rue Bruyère de Virginal, 37 - 1460 Virginal	067/647 826
Etoile de Greniers	Rue rouge bouton, 17 - 1460 Virginal	0495/38 78 63
Exposition des œuvres de Marianne Dehant, céramiste sculpteur	Rue du Bois de la Houssière, 2 - 1460 Virginal	067 33 34 32
Fabrice Gardin	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	067/78 06 70
Festival de la Tour de Samme	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	067/78 06 70
Forêt Domaniale des Nonnes et Fauquez	Maurice Brancart, 30 - 1460 Virginal	0473/78 32 68
L'étable d'hôtes	Rue de Tubize, 4 b - 1460 Virginal	067/78.06.70
L'usine de valorisation énergétique de Virginal	Rue de Tubize, 16 - 1460 Virginal	067/64.68.77
Mohamed Triki	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	067/78 06 70
Portes ouvertes du Patro de Virginal	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	0494/79.75.92
Présentation des géants	Ancienne maison communale de Virginal, rue du centre, 3 - 1460 Virginal	067/64 61 40
Repair café et Café Truc	Rue de Tubize, 4 - 1460 Virginal	067/78 06 70
Visite de l'église Saint-Pierre de Virginal	Rue du Centre, 11 - 1460 Virginal	067/64.61.39



NOUVEAUX HORAIRES POUR LES LIGNES 43 ET 47 DEPUIS CE 1^{ER} MARS 2015 : UN BEL EXEMPLE DE DÉMOCRATIE

Durant le mois de décembre 2014, les TEC ont réorganisé la ligne 474 en deux lignes distinctes : la 43 (via Ittre) et la 47 (via Virginal et Fauquez).

Les horaires ont également été modifiés « pour mieux correspondre aux nouveaux horaires de la SNCB ». Ces changements, décidés sans concertation préalable avec les usagers, ont soulevé une vague de mécontentements et abouti à la remise d'une pétition auprès des responsables des TEC.

La Commune et le conseil consultatif de la Mobilité, interpellés par cela, ont engagé une concertation avec les responsables des TEC.

Celle-ci a eu lieu au sein du conseil consultatif de la Mobilité avec un représentant des TEC et des usagers invités pour l'occasion.

Une série de demandes très précises et concrètes ont été formulées lors de cette première rencontre et la décision prise de se revoir 8 semaines plus tard pour une évaluation de ces nouveaux horaires.

Dans un esprit constructif, le représentant des TEC est arrivé avec des propositions répondant à certaines demandes formulées quelques semaines plus tôt.

Un bel exemple d'efficacité et de démocratie au sein de cet organe de participation communale.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité

Ces modifications seront mise en place à partir du **1^{er} mars 2015**.

Un nouveau voyage (sur la ligne 43 et la ligne 47) à 17h20 ou à 17h15 partira de la gare de Tubize en correspondance avec le train P de 17h03.

Sur la ligne 47, le voyage de 16h41 au départ de la gare de Tubize sera retardé de 12 minutes pour assurer la correspondance avec le train IC e provenance de Bruxelles de 16h45.

Nous espérons que ces modifications répondront aux attentes des usagers de ces deux lignes.

Vous pouvez adresser vos demandes spécifiques directement au TEC qui les globalise et procède aux adaptations.

Nous restons cependant à votre disposition pour soutenir vos demandes ou vos questions.



5 NOUVEAUX VÉLOS ÉLECTRIQUES À VOTRE DISPOSITION !

Il y a quelques mois, nous vous annonçons l'acquisition par la commune de vélos électriques grâce à une prime régionale.

Aujourd'hui, c'est chose faite.



Si vous êtes adeptes du vélo pour vos déplacements ou pour vos loisirs mais emprunter des pentes un peu raides pour quitter la vallée du Ry Ternel et rejoindre Virginal, Baudémont ou les hauteurs de Ittre vous décourage : nous vous apportons la solution.

Désormais 7 vélos électriques sont mis à la disposition de la population.

Pour les louer, vous pouvez vous adresser au CPAS, rue de la Planchette, 6 – tél : 067/64 71 67, plus d'infos aussi sur le site www.ittre.be (menu Action sociale).

Nous espérons pouvoir très bientôt vous proposer une solution simple et efficace du type VILLO qui permettra une utilisation accrue de ces vélos électriques.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité



DES BD PAR MILLIERS !!!



Il y a quelques mois déjà, un collectionneur de BD, « Palou » a fait une proposition à Michèle Landercy qui anime la bibliothèque de Ittre : la mise en dépôt de quelques deux mille bandes dessinées

et le don à la bibliothèque d'un nombre important d'albums.

Un geste très généreux de la part de ce Ittrois : « L'idée, c'est de permettre aux albums de circuler, de faire découvrir le monde de

la BD, de faire vivre cette collection, bref de partager! ». Et une belle occasion pour la bibliothèque de proposer à ses lecteurs un autre type de lecture.

Quelques déménagements et encodages plus tard, voici la collection installée dans le local de la bibliothèque, pour le plus grand bonheur des amateurs.

La Commune, les lecteurs assidus de la bibliothèque et les nouveaux adeptes remercient sincèrement « Palou » pour ce partage et cette ouverture.

Nous vous invitons à venir découvrir LA COLLECTION du PALOU lors de l'inauguration officielle qui aura lieu **le dimanche 29 mars de 11h à 13h**.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture



DEUX ITTROISES EXPOSENT DANS LEUR VILLAGE



Laurence Bastin - Le sens de la vie



Sophie de Crane - Nerinx

A partir du 14 mars prochain, vous pourrez découvrir dans les salons de l'Espace Bauthier, une nouvelle exposition : **Laurence Bastin et Sophie de Crane-Nerinx** vont pendant quelques semaines vous permettre de découvrir leur monde, tout en beauté et en sensibilité.

La première capte, avec tant d'émotion, l'instant présent et unique à travers l'appareil photo d'un petit GSM. Elle nous amène à regarder autrement ce qui est sous nos yeux.

La seconde laisse ses mains façonner la terre pour nous parler de ses émotions et ouvre notre regard sur un monde d'harmonie et de mouvement.

Venez vous laisser toucher par ces deux artistes qui ont ancré leur art dans leurs racines ittroises.

ESPACE BAUTHIER DU 14 MARS AU 12 AVRIL 2015

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture



LE COMPTE « SOLIDARITE INONDATIONS » : 63.253 EUROS A REPARTIR

Au lendemain de la catastrophe du 29 juillet 2014, l'administration communale a ouvert un compte intitulé « Solidarité inondations ». Ce compte était ouvert suite à la demande de nombreuses personnes ou associations qui souhaitaient verser un don en numéraire en faveur des sinistrés. Le montant total aujourd'hui récolté sur ce compte de solidarité s'élève à 63.253 euros.

Le collège communal a tout d'abord souhaité confier la gestion de ce fonds au Centre public d'action sociale.

Sur cette base, le Conseil de l'Action Sociale a élaboré un projet de gestion de ce fonds basé sur des critères objectifs et précis. Il a essayé de trouver une clé de répartition la plus juste et la plus équitable possible, ce qui n'était pas chose aisée.

Il aurait en effet été plus simple de diviser la somme totale par le nombre de familles sinistrées et de verser une somme identique à chaque famille. Mais cette façon de faire ne tenait pas compte de l'ampleur du sinistre et de la situation des familles.

Le projet de gestion de ce fonds a été présenté et approuvé par le conseil communal de ce mardi 24 février 2015.

En voici les détails :

Le fonds de solidarité sera affecté pour 80 % selon la clé de répartition que vous trouverez ci-dessous, le solde de 20 % étant lui affecté aux dossiers plus difficiles dont la gestion sera reprise par le service social du C.P.A.S.

Trois critères interviendront pour cette répartition et permettront d'attribuer à chaque famille un certain nombre de points ce qui déterminera le montant à allouer à chacune :

- Le statut de la personne sinistrée
- La composition de son ménage
- L'ampleur du sinistre

LE STATUT DE LA PERSONNE SINISTRÉE

- Le propriétaire de l'habitation occupe le logement – 9 points
- Le propriétaire de l'habitation n'occupe par le logement – 6 points
- Le logement est occupé par un locataire – 3 points

LA COMPOSITION DU MÉNAGE

- Il sera tenu compte du nombre de personnes faisant partie du ménage. Une attention particulière sera apportée aux personnes handicapées qui bénéficieront du double des points.
- 2 points seront attribués par personne et 4 points à la personne handicapée.

L'AMPLEUR DU SINISTRE

- En fonction de l'ampleur et des étages de l'habitation qui ont été touchés, un certain nombre de points sera attribué à la famille :
 - Sous sol – 5 points
 - Rez-de-chaussée – 15 points
 - Premier étage – 10 points
 - Autres – 5 points (abris de jardin, chalet, garage n'attendant pas au bâtiment principal)
- Lorsque le propriétaire est l'occupant du bâtiment, la totalité des points obtenus dans cette rubrique lui sera attribué ; par contre si le propriétaire n'occupe par le logement et qu'il y a un locataire, chacune des parties recevra 50 % des points.

Lorsque tous les dossiers seront rentrés au C.P.A.S., un calcul sera fait pour donner une valeur à chaque point. Ensuite, un simple calcul et la somme à verser à chacun sera connue.

Tous les sinistrés du 29 juillet 2014 seront contactés personnellement par le C.P.A.S. Un questionnaire rédigé sur base des critères établis leur sera adressé dans le courant du mois de mars 2015. Si vous avez des questions ou un problème pour compléter ce questionnaire, une assistante sociale sera à votre disposition au C.P.A.S. (rue Planchette, 6 à Ittre) ou sur simple appel téléphonique au 067/64.71.67.

Si vous avez été sinistré et que vous n'avez pas reçu le questionnaire, je vous invite à prendre contact avec le C.P.A.S.

Je mettrai tout en œuvre pour que cette somme importante soit répartie entre tous les sinistrés dans les meilleurs délais.

Si vous avez été sinistré et que vous ne souhaitez pas bénéficier d'une aide financière provenant du fonds de solidarité car, par exemple, vous estimez

avoir été bien indemnisé par votre assurance ou préférez déléguer la somme qui aurait pu vous être versée à d'autres familles, je vous inviterai à quand même retourner le questionnaire.

Au nom de tous les bénéficiaires de ce fonds de solidarité, je voudrais à nouveau adresser des remerciements les plus sincères aux centaines de généreux donateurs.

> **Françoise PEETERBROECK, Echevine des Affaires sociales, Présidente du C.P.A.S.**

LA COMMUNE D'ITTRE, À L'INITIATIVE DU
CONSEIL CONSULTATIF DE LA MOBILITÉ RÉDUITE
ET EN COLLABORATION AVEC LA LIGUE
HANDISPORT FRANCOPHONE

VOUS INVITENT À SA JOURNÉE SPORTIVE

PARALYMPIC

SAMEDI 25 AVRIL 2015
DE 13H À 18H

OÙ ? PARKING DE LA J.S.I
ET SALLE DE GYMNASTIQUE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE -
RUE JEAN JOLLY

**SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR, VOUS
POURREZ VOUS ESSAYER, ENTRE AUTRES,
AU TENNIS
AU TENNIS DE TABLE
À LA JOÉLETTE
À L'ÉQUITATION
AUX JUDO ET À LA BOCCIA
MARCHÉ(+/- 5KM) ET CYCLO-DANSE EN CLÔTURE**

BOISSONS, PETITE RESTAURATION ET VERRE DE L'AMITIÉ

Ed Resp.: Françoise Peeterbroeck, Présidente du CPAS - Rue de la Planchette, 6 - 1400 Ittre



NOUVELLE SAISON CYCLISTE



Le Vélo-Club Virginal-Ittre a présenté son équipe pour la saison 2015. Nous apprécions la présence de plusieurs jeunes coureurs locaux, dont une jeune fille espoir majeur de notre club, Léa Vandeputte.

En juniors, on trouve Thomas Eicher (Virginal) et Quentin Van Spiegel.

En espoirs, Nicolas Di Leo, Geoffrey Guillaume,

Gaëtan Theunis, Youri Vandeputte (Virginal) et Alexandre Toubeau.

En élites, Nicolas Toubeau.

Bonne route à tous ces jeunes cyclistes bien encadrés par Antonio Nobile et Claude Chevalier.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCRET DU 6 FÉVRIER 2014 RELATIF À LA VOIRIE COMMUNALE - CWATUPE

Demande de permis d'urbanisme avec prolongement d'une voirie industrielle équipée en vue de l'extension de la ZAE (Verreries de Fauquez à Ittre allée de la Marbrite et 7090 Ronquières) sollicité par l'intercommunale IDEA s.c., rue de Nimy 53 à 7000 Mons.

Tout tiers intéressé peut adresser ses observations/réclamations par télécopie/courrier ordinaire au Collège communal du 27/02/15 au 31/03/15. Toutes les informations relatives à cette enquête sont consultables aux valves communales.

Enquête publique : du 27/02/15 au 31/03/15 période durant laquelle le dossier peut être consulté au service urbanisme, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre pendant les heures de service soit du mardi au vendredi de 9 à 12h et le samedi 7/03/15 de 9 à 11h.



EXPRESSION POLITIQUE P.A.

« L'HIVER SE TIRE DES FLÛTES, ENFIN LE PRINTEMPS... »

... à lire avec Edith Piaf en fond sonore

Nous aspirons tous à le retrouver et quantité de signes précurseurs confirment l'imminence de sa venue. Avec la promesse d'un meilleur temps, les travaux cicatrisants vont pouvoir aller bon train. Les maisons, les cœurs, les ponts touchés en juillet 2014 sont en active reconstruction. ...Vise mon Jules... depuis le temps qu'on l'attend...

Pour son équinoxe, on nous invite à être « WAPP »*. Y'a du grand nettoyage dans l'air. ...Entends comme ça chahute, dans tous les palpitations... S'agit d'être wallon et propre comme un sou neuf pour le « Weekend Bienvenue »** des 28 et 29 mars suivant et d'avoir l'esprit ouvert pour œuvrer à la « CLDR »*** !

L'appel aux ambassadeurs de propreté, d'accueil et de réflexions est lancé pour ces rendez-vous fédérateurs de rencontres positives et constructives.

Un état d'esprit participatif auquel le groupe PA ne peut qu'adhérer. ...Vise mon cœur tout là-haut qui fait du cerf-volant... misant sur l'entraide et la fraternité ; espérant que ce soit pour chaque habitants d'Ittre, d'une façon ou d'une autre, ...enfin l'printemps... et ce pour très longtemps !

> **Pour PA,
Patrick Monjoie, Conseiller communal**

* Wallonie Plus Propre - bewapp.wallonie.be

** www.walloniebienvenue.be

*** Commission Locale de Développement Rural



ACTIVITÉS DES AÎNÉS

VOYAGES

Avec l'accord du Collège communal, les excursions suivantes sont programmées

• Jeudi 12 mars : Liège

Matin : l'Exposition « J'AVAIS 20 ANS EN 14 »

Repas du midi (compris)

Après-midi : Visite guidée en car de la Ville et de ses environs.

Départ : Plateau du Tram à Virginal : 8 heures ; Ittre : 8 h 15.

Prix par participant : 35 €.

• Jeudi 2 avril : Après-midi : Visite guidée Palais du Cou-denberg et du musée Bellevue à Bruxelles.

Départ : Plateau du Tram 12 h 45 ; Ittre : 13 h

P.A.F. : 15€

• Jeudi 7 mai : Visite guidée du FAMILISTERE de GUISE et de l'Eglise fortifiée de Beaurain (en France).

Départ : 8 heures (attention ! 1 SEUL départ, Plateau du Tram à Virginal).

Repas pris sur place.

Visite guidée de l'église fortifiée de Beaurain après-midi.

P.A.F. : 40 €

• Jeudi 4 juin : Visite de la ville de Malines.

• Jeudi 17 septembre : Visite à Treignes – Mariembourg.

Attention : il est impératif de s'inscrire auprès de M. Arthur Deghorain (GSM n° 0475-59 86 05) avant d'effectuer le paiement au compte n° BE72 0910 0015 3916 de l'Administration communale d'Ittre.

COURS DE GYM DOUCE ET INITIATION AU YOGA, SPECIALEMENT ADAPTE POUR LES SENIORS *

Les séances consistent en un ensemble de techniques simples : mouvements, exercices, automassages, respirations, méditation afin que toute personne, quel que soit son âge ou son état de santé, puisse se prendre en charge au quotidien, retrouver l'énergie dont elle a besoin, et ce moyennant des exercices également praticables à domicile.

Ces techniques issues du Yoga, et du Thai-Chi permettent en outre de stimuler **la concentration, la mémoire et l'équilibre** (physique et émotionnel).

L'ensemble permet d'atteindre la sérénité du mental dans un corps relaxé.

Les séances auront lieu à la salle Planchette à Ittre le mercredi à 10 h et débuteront le mercredi 18 mars.

Ces séances durent 1 h15 sont assurées par Madame Kathleen Goffart de l'ASBL Yogittre.

Participation aux frais : 10 euros/séance (1 séance offerte avec abonnement trimestriel).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION auprès de :

• M^{me} Georgette Van Stichel (Conseil consultatif communal des Aînés) Tél. : 0477/261768 ou

• M^{me} Kathleen Goffart Tél. : 0474 / 308108

50 ans et plus, ouvert également aux Parkinsoniens et personnes à mobilité réduite.

BALLADE POUR LES AINÉS

Cette ballade est organisée en collaboration avec le Tourmiquet. Elle aura lieu le lundi 27 avril 2015 à 10 h le long de l'ancien canal à Ronquières.

Départ et arrivée près du restaurant (ancien Belle Vue) avec drink au retour et possibilité de se restaurer.

Participation de 1 € par personne pour couvrir les frais d'assurance.

Inscription auprès de M. Steeve Fontaine (GSM : 0498 241 063)

CINEMA

Les prochaines séances sont prévues les :

• 26 mars à 14H : « Famille Béliet »

• 30 avril, 28 mai, 26 juin et 27/8/2015.

Elles se déroulent à la salle Baudouin IV à Braine-le-Comte.

La P.A.F. de 6 euros comprend l'entrée et la collation.

Inscription et possibilité de covoiturage auprès de M. Christian ROOSEN au 0474/546676 ou de M. Steeve FONTAINE au 0498/241 063.

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



LE CARNAVAL DES ÉCOLES

Les écoles maternelles et primaires des deux réseaux se sont donné rendez-vous le vendredi 13 février à 13h30 au parking de Virginal pour rejoindre les Gilles virginalois et inaugurer la période des carnivals.

C'est donc un cortège de quelque quatre cents élèves, costumés pour la circonstance, accompagnés des enseignants et des parents, qui ont emprunté les rues ensoleillées de la Libération, Bierny et du Moulin à Vent.

Ce parcours fut parsemé de confettis, de haltes réservées aux rondeaux et à la distribution d'oranges sanguines aux enfants. Beaucoup furent consommées sur place...

Lors du rondeau final, ce sont toutes les classes qui ont défilé autour des gilles pour ne plus former qu'une seule école, tandis que les instruments et les roulements de tambour déchiraient l'air ambiant afin d'éloigner l'hiver et d'accueillir le printemps.

Un cortège de carnaval similaire s'est déroulé à Ittre le vendredi 27 février à 18h30.

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



Bravo au Directeur, M. Nicolas JOACHIM, pour cette initiative qui a permis de conscientiser nos élèves à une utilisation plus prudente et intelligente de cet outil.

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



JE SURFE RESPONSABLE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL



Dans le cadre de la journée mondiale pour un Internet plus sûr, nos élèves de 5^e et de 6^e ont participé au sein de l'école au « Safer Internet Day ». Ils ont bénéficié d'une animation préparée par Child Focus, Belgacom et Microsoft en vue de les

sensibiliser aux risques de l'internet. L'internet est un outil fantastique, qui fait partie intégrante de la vie, mais qui comporte certains risques et qui requiert une utilisation responsable...

A l'aide d'une animation interactive, nos élèves ont donc pu débattre et échanger sur les bonnes pratiques à l'utilisation sur Internet.

Les enfants ont d'abord énuméré toutes les possibilités offertes par internet : trouver de l'information pour faire ses devoirs, regarder des clips vidéo (YouTube), regarder des films, envoyer des e-mails, jouer à des jeux, communiquer par webcam, chatter, surfer sur des réseaux sociaux

Ensuite, les enfants ont reçu toute une série de conseils afin de surfer d'une manière responsable et intelligente sur la toile

- Tu as vu quelque chose de bizarre sur internet ? Et tu ne sais pas trop comment réagir ? Parles-en d'abord à tes parents ou à un autre adulte en qui tu as confiance.
- Ne crois pas tout ce que tu lis ou vois sur internet. En cas de doute, demande conseil à quelqu'un qui pourra t'aider.
- Sois sur tes gardes dès qu'il est question d'argent et parles-en à tes parents





TENNIS COMMUNAL: NOUVELLE SAISON

La saison 2015 commencera le samedi 21 mars 2015 (si les travaux de réfection sont terminés) et se terminera le 1^{er} samedi de novembre.

Le droit d'accès aux terrains est fixé, actuellement, à la somme annuelle de :

- 15 € par enfant de moins de 14 ans habitant la commune.
- 25 € pour les personnes habitant la commune.
- 100 € pour la carte d'entreprise (pour toute la saison et par société) située sur la commune.
- 80 € pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) reprises au registre population de la commune.
- 75 € pour les personnes non domiciliées dans la commune.
- 30 € pour les enfants de moins de 14 ans non domiciliés dans la commune.

(Chaque personne recevra gratuitement, avec sa carte de membre et pour l'ensemble de la saison, trois cartons permettant l'accès des terrains à trois invités de son choix).

Des cartes « INVITÉ » sont vendues, auprès du Secrétariat communal-Madame LALLI, au prix de 4€. Avant la rencontre, elles seront déposées dans la boîte aux lettres datée(s) et signée(s) par le joueur.

La personne qui aura acquitté sa cotisation recevra une carte personnalisée qui lui permettra d'avoir accès aux installations.

Consultez le règlement complet et la demande d'inscription sur notre site www.iltre.be.

AVIS IMPORTANT :

Toute personne en ordre de cotisation pour l'année 2014 qui n'a pas été en mesure de bénéficier des courts de tennis en raison des dégâts occasionnés par les inondations du 29 juillet 2014, aura accès gratuitement aux terrains durant la saison 2015.

Pour tous renseignements, l'administration vous invite à contacter le secrétariat communal, Mme Diana Lalli, responsable administrative, au 067/79 43 21.

> Daniel Vankerkove, Échevin des Sports



CENTRE SPORTIF D'ITTRE – RUE DE SAMME À VIRGINAL



Le début des travaux est programmé pour le 2 mars 2015. Il commencera par la salle des sports ensuite la réalisation du terrain de hockey-foot et les pistes de pétanque pour se terminer par le traitement des abords et des finitions extérieures.

Le timing prévu est d'une durée d'une année et demie pour l'ensemble du site. Cette prévision est l'estimation la plus favorable.

> Daniel Vankerkove, Échevin des Sports



ALLEZ LES « VERT ET BLANC »

L'ÉQUIPE PREMIÈRE DE LA J.S.I. CHAMPIONNE CETTE SAISON ?



La JSI s'agrandit de saison en saison. Rien que pour la saison 2014-2015, ils ont affiliés près de 70 nouveaux joueurs, ce qui porte le nombre (avec les dirigeants, entraîneurs, bénévoles), à plus de 300 membres.

Pour cette saison 2014-2015, le club compte 14 équipes dont une équipe vétérans. Les jeunes sont encadrés par des entraîneurs diplômés de l'union royale belge de football.

La JSI progresse dans le haut de classement grâce aux très bons résultats de l'équipe première qui est en tête du championnat de la 4^e provinciale depuis maintenant le mois de janvier.

Elle compte une avance de 3 points par rapport au deuxième du classement. Et tout cela avec un noyau de joueurs provenant exclusivement des équipes de jeunes de la JSI. Son ambition pour la saison prochaine serait bien sûr la montée en 3^e provinciale mais il reste quand même à la date d'aujourd'hui (le 20 février), 9 matchs, donc 27 points à prendre. Il faudra encore affronter le deuxième (Sartois) le 15 mars et le troisième lors du dernier match de championnat, le 26 avril.

Il faut garder la tête froide et jouer match par match. On verra déjà un peu plus clair dans le courant du mois de mars.

Lors de ses matchs, la JSI est suivie par de nombreux supporters.

L'équipe première est coachée par Pascal Delestienne depuis le mois de janvier 2014. Iltre était alors 10^e au classement. Avec le groupe repris en cours de saison, Pascal a effectué 16 matchs pour achever la saison 2013-2014 avec 11 victoires, 4 défaites et 1 nul.

Pour cette saison 2014-2015, le coach peut se targuer de 14 victoires, 1 défaites et 4 matchs nuls pour un total de 43 points en 19 matchs joués. Pascal travaille avec son compère Plumakers Fabrice (T2), ancien joueur de l'équipe première, mais qui est toujours en activité au sein de l'équipe réserve en tant que joueur.

L'espérance du club, de ses dirigeants et de ses supporters est d'obtenir le maximum de bons résultats pour terminer la saison avant d'attaquer la dernière ligne droite avec nos tournois du 1^{er} et 2^{ème} mai 2015.

Nous pouvons déjà parler de record pour les tournois de fin de saison. Les tournois des jeunes compteront pas moins de 60 équipes contre 38 pour la saison précédente.

Le club tient aussi à remercier tous les membres du comité, les entraîneurs, ainsi que les bénévoles qui font un travail remarquable afin que le club reste un club familial.

Remerciements à Alain Lacroix pour toutes ses informations.

> Daniel Vankerkove, Échevin des Sports



UN CLUB À CONNAÎTRE : L'A.S.F VIRGINAL



Le club de football de l'ASF (Association Sportive des Feutrières) Virginal a été créé en 1970-71.

Au début il jouait dans le groupement amateur du Hainaut où il a connu la division 1 avant de se diriger vers l'ABSSA (Association Belge des Sports du Samedi) en 1998.

Il y a débuté en div 5 et a connu directement deux titres de champion pour se retrouver en div 3.

Après quelque année en D3 il connaîtra encore une montée en D2 mais cette fois en tant que meilleur deuxième. Il y restera quatre ans avant de revenir en D3 pour deux nouvelles saisons. Après celles-ci, le club retrouvera la D2, une seule année et depuis est bien ancré en D3.

« Nous y sommes à notre place et nous y jouons chaque saison le top 5 » nous dit Christophe Raucq, un de ses plus fidèles membres.

Cette année est un peu plus difficile avec divers changements, un nouveau coach après 9 ans avec le même entraîneur et le départ ou l'arrêt de certains joueurs. L'A.S.F. lutte cette saison pour ne pas descendre et à ce jour a trois points d'avance sur le premier reléguable.

Les entraînements ont lieu tous les jeudis et les matchs se déroulent les samedis après-midi.

Voilà pour le volet sportif.

Le nouveau complexe sportif, que le club attend depuis des années, est diversement apprécié dans le club.

Une certaine curiosité chez certains et un peu d'inquiétude chez d'autres.

En effet beaucoup de choses vont changer et il va falloir prendre ses marques aussi bien au niveau sportif (nouvelle surface de jeu) qu'extra sportif.

Beaucoup de changements en perspective...

Avec ce nouveau terrain le club espère pouvoir créer une seconde équipe (de vétérans celle-là) qui permettrait aux « anciens » de pouvoir continuer à pratiquer leur sport favori...

L'ASF organise également chaque lundi de Pentecôte une marche ADEPS qui rassemble entre 700 et 800 marcheurs.

Depuis l'an dernier le club organise également une randonnée VTT (la veille de sa marche, le dimanche de la pentecôte) qui a rassemblé 375 participants, un record pour une première.

Le « couvert » sera donc remis cette année encore en espérant atteindre les 500, ou plus, vététistes avec un parcours "familial" qui permettra aux enfants et leurs parents de découvrir notre belle région.

Bienvenue à toutes et à tous.

Remerciements à Christophe Raucq pour toutes ses informations.

> Daniel Vankerkove, Échevin des Sports



SIGNATURE DU PROTOCOLE « DISPARITION DES SÉNIORS »



Un protocole d'accord a été signé entre la police, le parquet et les maisons de repos afin de retrouver plus rapidement des séniors qui disparaîtraient de ces établissements.

Ce 19 janvier, une réunion s'est tenue dans les locaux de la zone de police Ouest Brabant Wallon pour signer un protocole d'accord destiné à renforcer la coopération entre les différents partenaires impliqués dans la disparition de séniors.



Cette assemblée était composée du Bourgmestre Ferdinand Jolly (Ittre), Michel Januth (Tubize), Alain Fauconnier (Braine-Le-Château) et Patricia Venturelli (échevine déléguée à la fonction de Bourgmestre de Rebecq), du Commissaire divisionnaire Yves Delmarcelle, du Magistrat de référence du Parquet du Brabant Wallon, du Chef de

service de la cellule disparition de la police fédérale mais également des neuf directeurs et directrices des maisons de repos de l'Ouest Brabant Wallon dont les résidences « Au privilège », « Champ de Huleu » et « L'orchidée », toutes trois de Ittre.



Les premiers instants qui suivent la disparition d'un séniors sont cruciaux. Certains d'entre eux peuvent être atteints de maladie dégénérative telle que l'Alzheimer, ce qui rend la disparition inquiétante dès qu'elle est constatée. Nos séniors peuvent avoir des réactions tout à fait imprévisibles comme par exemple vouloir « rentrer chez eux » dans une maison qu'ils ont quittée depuis plusieurs années.

« Il était important que nous puissions disposer d'une bonne collaboration entre tous les services impliqués », nous confie le Commissaire Divisionnaire Yves Delmarcelle. « Vingt minutes après la constatation de la disparition, tous les services concernés doivent être avertis, unir leurs forces et se mobiliser pour retrouver le plus rapidement possible la personne âgée saine et sauve ».

La difficulté était de trouver des mesures préventives qui respectaient la liberté des personnes âgées sans compromettre leur autonomie.

C'est dans cet état d'esprit que les différents partenaires ont chacun pris des mesures afin d'éviter les drames. Les maisons de repos se sont engagées à remplir une fiche « recherche de personne disparue » pour chaque personne âgée qui leur est confiée. Si une disparition devait être constatée, ce questionnaire fournira aux policiers tant locaux que fédéraux une aide précieuse pour retrouver le séniors. En outre, toute une série de conseils sont donnés pour une réaction rapide de l'ensemble du personnel.

Sur le territoire de la zone de police, 761 personnes âgées résident dans 9 maisons de repos. Chaque année, environ 15 disparitions inquiétantes sont signalées à la zone de police Ouest Brabant Wallon dont 1 au moins concerne une personne âgée vivant en maison de repos.

> **VERPOTEN Grégory, Inspecteur Principal**



LA FÊTE DES 100 JOURS À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE

Jeudi 12 février, les classes de deuxième année primaire ont organisé une fête et une exposition pour les élèves des autres classes, l'équipe enseignante et les parents, à l'occasion des 100 jours d'école.

Dans le but d'acquérir progressivement la notion d'unités et de dizaines, de réaliser des calculs jusque 100 et de se rendre compte du temps qui passe, depuis le premier jour d'école, en septembre, ils ont compté les jours et ce, jusqu'au jeudi 12 février.

Ils attendaient ce centième jour avec impatience. Pour cette occasion, les élèves devaient réaliser à la maison une collection de 100 objets : 100 pièces de monnaie, 100 mots d'amour, 100 timbres, un monstre de 100 chaussettes,...

Mission réussie avec succès !

La réalisation de gâteaux, de brochettes de bonbons et de défis en tout genre ont animé notre cette belle journée !

Voilà assurément une magnifique aventure initiée par le Directeur M. Tronion et par son équipe !

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



DÉCÈS

DOS REMEDIOS ESTEVES JOÃO : décédé le 27/01/2015 à Ittre

STEVENS JEAN : décédé le 28/01/2015 à Braine-l'Alleud

HULSMANS MARIE-ROSE : décédée le 31/01/2015 à Nivelles

CAMBIER RENÉ : décédé le 2/02/2015 à Nivelles

DEMEESTER CHANTAL : décédée le 3/02/2015 à Ittre

DEDONDER MARGUERITE : décédée le 4/02/2015 à Ittre

BALLANT FLORENT : décédé le 5/02/2015 à Uccle

BUTS MONIQUE : décédée le 5/02/2015 à Saint Gilles

BETTE YVON : décédé le 9/02/2015 à Ittre

MINNE GÉRARD : décédé le 10/02/2015 à La Louvière

COLLES PAUL : décédé le 11/02/2015 à Braine-l'Alleud

LENI PATRICK : décédé le 13/02/2015 à Ittre

BARATTO CAROLINE : décédée le 14/02/2015 à Ittre

CAMBY CAMILLIA : décédée le 15/02/2015 à Ittre

CLOQUET RENÉ : décédé le 16/02/2015 à Ittre

DALLA CORTE RAPHAËL : décédé le 16/02/2015 à Ittre

NAEGELS QUENTIN : décédé le 16/02/2015 à Ittre

WETS FRANCIS : décédé le 20/02/2015 à Nivelles

MASUY CLAIRE : décédée le 21/02/2015 à Ittre

ROUSSELLE GERMAINE : décédée le 23/02/2015 à Ittre

DUHOUX GEORGETTE : décédée le 24/02/2015 à La Louvière



NAISSANCES

VAN ECKHOUT VICTOR : né le 01/02/2015 à Braine-l'Alleud

VAN BELLINGHEN MANON : né le 07/02/2015 à Braine-l'Alleud

GREGOIRE MATHIEU : né le 14/02/2015 à Braine-l'Alleud



MARIAGES

CHARFIH MIMOEN ET NALBOU SABAH :
le 7/02/2015

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Prochain Conseil communal :

MARDI 31 MARS 2015 À 19H

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**